

5 juin 2013

Cahier des charges d'un/e coordinateur/trice de la catéchèse

Le/la coordinateur/trice :

- est membre de l'équipe pastorale ou participe à l'équipe pastorale selon son engagement
- participe au Conseil pastoral de l'UP
- participe aux réunions des coordinateurs/trices organisées par le SCCC

Dans sa relation aux catéchistes il/elle :

- planifie la catéchèse en fonction des ressources et des besoins
- suit et encourage les nouvelles catéchistes
- accompagne et oriente les catéchistes de l'école infantine et Eveil à la foi jusqu'à la 8H (conseils méthodologiques, pédagogiques, théologiques, choix et suivi des formations)
- suscite un esprit de communauté parmi les catéchistes dans une ambiance d'écoute, de partage et de solidarité
- porte le souci des conditions matérielles de travail des catéchistes (achat du matériel, situation à l'école, locaux...)
- participe à l'élaboration et au suivi du budget de la catéchèse

Concernant la liturgie, il/elle

- planifie/coordonne les célébrations liturgiques où les enfants sont impliqués

Il/elle fait le lien

- entre l'équipe pastorale et les catéchistes et vice-versa
- entre le CUP et les catéchistes
- entre le SCCC, l'équipe pastorale et les catéchistes
- avec le milieu scolaire : enseignants, inspecteur, commission scolaire...

Il/elle fait circuler régulièrement les informations entre les catéchistes, la communauté et le SCCC.

